

Lozère 2020

# Synthèse départementale

Juin 2013

Lozère 2020  
Projet de territoire



  
lozère  
LE DÉPARTEMENT

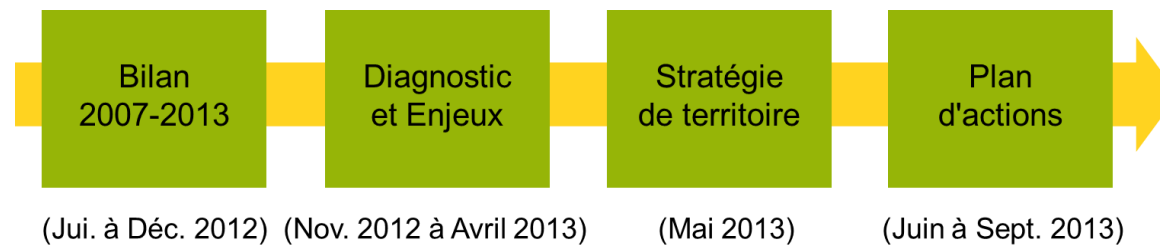
# Lozère 2020

## Un projet de territoire pour la Lozère

### Pourquoi engager un projet de territoire pour la période 2014-2020 ?

- Pour **anticiper afin de continuer à investir et à développer la Lozère**. Il est important de définir une feuille de route pour guider le développement du territoire et positionner le rôle du Conseil général dans ce développement. Cette stratégie sera déclinée en un plan d'actions pour le Conseil général et permettra d'orienter les dispositifs de financements futurs de la collectivité départementale.
- Pour **négoier sur la base du projet les prochaines générations de financements**. Lozère 2020 a pour but d'être un argumentaire de négociation lors de la définition des prochains programmes financiers européens, nationaux, régionaux ou inter-régionaux.

### Les grandes étapes de la démarche :



### Une démarche participative

La participation s'organise sous diverses formes :

- plusieurs cycles de réunions publiques territoriales à l'échelle des bassins de vie :
  - à Marvejols : le 27 novembre 2012, le 13 février 2013 et le 13 mars 2013.
  - à Langogne : le 30 novembre 2012, le 6 février 2013 et le 22 mars 2013.
  - à Florac : le 7 décembre 2012, le 4 février 2013 et le 14 mars 2013.
  - à Mende : le 10 décembre 2012, le 18 février 2013 et le 20 mars 2013.
  - à Saint-Chély d'Apcher : le 18 décembre 2012, le 12 février 2013 et le 11 mars 2013.

- le Forum Lozère, composé de représentants des têtes de réseaux départementales, travaille à unifier les travaux menés à l'échelle territoriale ; réuni le 7 mars 2013.
- un concours créatif avec les jeunes du territoire conclu par la réunion du jury le 16 avril 2013.
- la participation des agents du Conseil général pour bénéficier de leur expertise : le 9 janvier 2013 avec le Comité de Direction, le 10 janvier autour du bilan lors des vœux aux agents, le 29 janvier 2013 avec un groupe d'agents et le 27 mars avec l'encadrement du Conseil général.
- des murs participatifs sur internet : du 28 janvier 2013 au
- des focus thématiques :
  - avec le Réseau Accueil Lozère sur l'accueil et le maintien de populations en Lozère, le 11 décembre 2012 ;
  - la table-ronde développement économique avec 5 ateliers thématiques (filières forêt-bois, tourisme, industrie – commerce – artisanat, ESS, agriculture et diversification) le 11 avril 2013
  - un temps d'échanges avec la CDESI élargie sur les activités de pleine nature, le 25 avril 2013.
  - la table-ronde environnement, le 30 avril 2013.
- un temps d'échanges avec les agents de développement du territoire, le 30 avril 2013.

### **Regards extérieurs**

Des regards extérieurs ont été également apportés :

- le regard d'un groupe d'étudiants en aménagement du territoire à Polytech'Tours,
- l'analyse statistique de l'INSEE sur le territoire lozérien.

Cette démarche a été conduite également en articulation avec les réflexions sur le territoire portées notamment dans le cadre du dialogue territorial régional (participation aux 2 rencontres territoriales en Lozère et à la conférence prospective, contribution du Conseil général lors de la session du 29 mars 2013), mais également dans le cadre des démarches de préfiguration et d'émergence des Parcs Naturels Régionaux de l'Aubrac et des « Sources et Gorges du Haut-Allier ».

### **Le colloque du 13 mai 2013**

Le colloque du 13 mai 2013 a permis de porter à connaissance l'ensemble des travaux réalisés et à les faire converger dans une présentation unique : le carnet de bord de Lozère 2020.

Au terme du colloque, les axes stratégiques pour le projet de territoire Lozère 2020 ont été proposés.

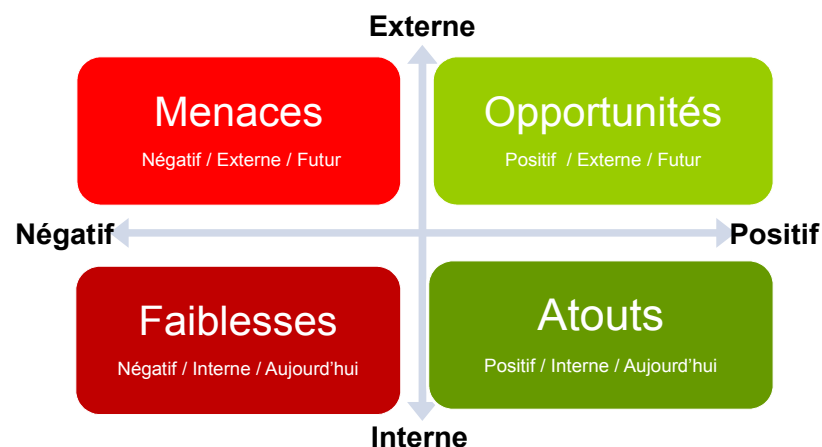
Ce document propose la synthèse du processus engagé jusqu'à la proposition de ces axes, soumis à l'assemblée départementale pour sa séance de juin.

La démarche se poursuit au mois de juin avec l'engagement du processus de consultation autour des actions au travers d'une nouvelle série de réunions territoriales, de la poursuite du travail en interne au Conseil général et l'ouverture de nouveaux murs participatifs.

# L'analyse du territoire

## Au travers du modèle « Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces »

Lors de la première série de réunions territoriales, à chaque fin de réunion, les participants ont été invités à exprimer des éléments positifs ou des éléments négatifs pour le développement de la Lozère. Les expressions ont été faites dans la distinction positif / négatif... la caractérisation entre Menaces et Faiblesses ou entre Opportunités et Atouts a été faite par la suite sur la base de la définition suivante :

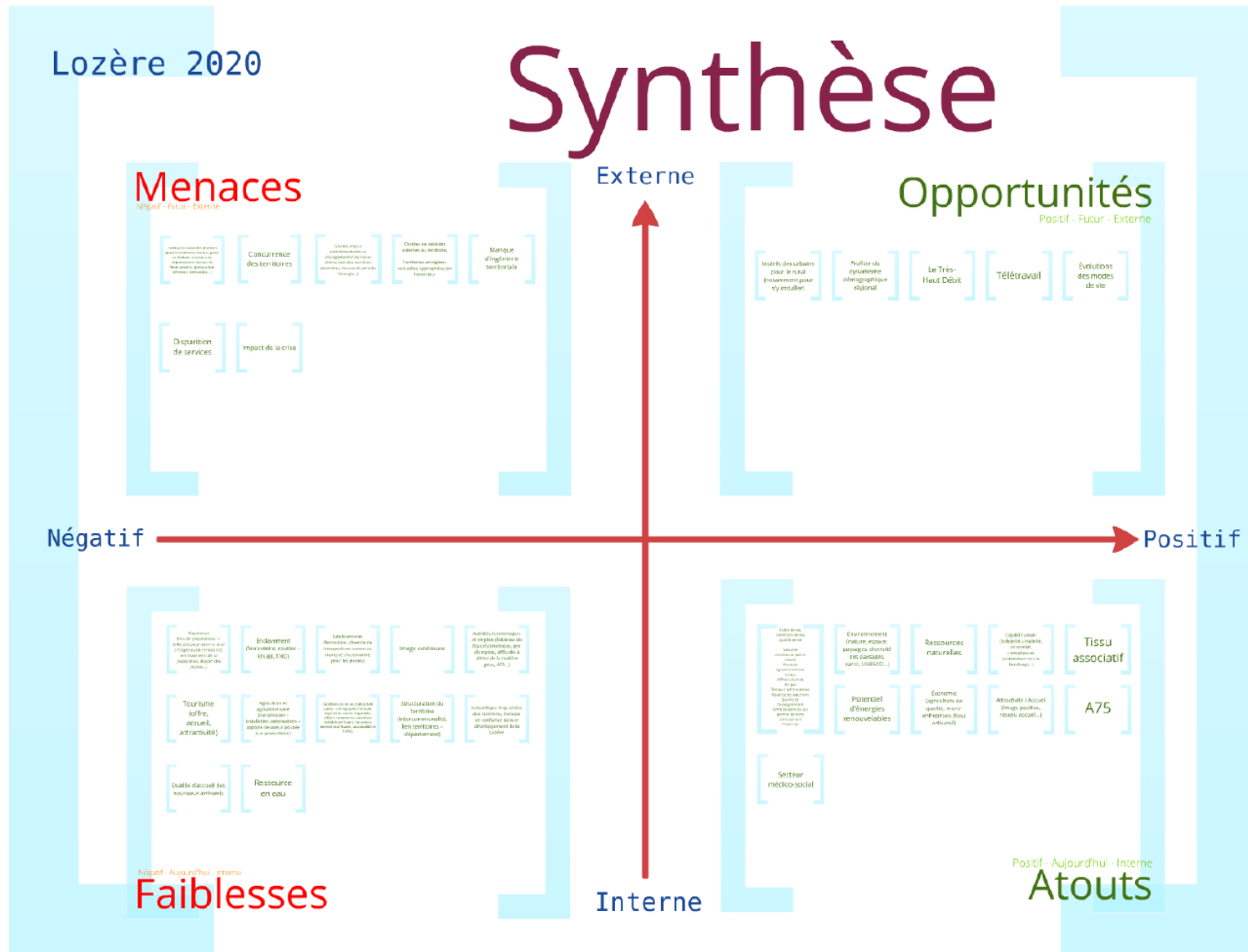


Lors de la deuxième série de réunions territoriales, toutes les expressions ont été lues ; le classement était présenté et soumis au débat. Des ajouts, des compléments ont été apportés au cours de ces réunions pour définir une représentation la plus partagée possible.

À la suite de ce travail à l'échelle de chaque bassin de vie, mais également en lien avec les contributions déposées sur les murs participatifs, l'analyse du concours créatif et les travaux conduits en interne, le Forum Lozère a été réuni. Composé d'une cinquantaine de représentants de structures départementales, son rôle est de donner une cohérence départementale.

Une synthèse des expressions rassemblées a été construite. Pour qu'un élément soit retenu dans cette synthèse, il faut qu'il ait été cité dans au moins deux réunions. Par ailleurs les grands sujets de débat lors des réunions territoriales ont été portés à la connaissance du Forum Lozère.

# La représentation synthétique départementale



## Menaces

# Menaces

Négatif - Futur - Externe



Plusieurs menaces ont été identifiées :

- Les **politiques nationales** souvent conçues en référence à l'urbain, les contraintes qu'apportent les normes pour les territoires ruraux, mais aussi la question de la persistance d'outils de péréquation ou de niveau de financements satisfaisants. Les réformes territoriales ont été évoquées (conseil départemental, acte III de la décentralisation, quid du département à terme...).
- La **concurrence des territoires** a été évoquée avec des considérations assez globales lorsqu'il s'agit d'évoquer les questions d'attractivité des territoires qui y sont liées mais également avec des logiques très spécifiques notamment avec la problématique des Aides à Finalité Régionale à l'Ouest du Département non offertes aux acteurs lozériens mais offertes aux aveyronnais et cantaliens.
- Les **grands enjeux environnementaux** ont été abordés : changement climatique, diminution des matières premières, hausse du prix de l'énergie...
- Les **centres de décision externes** au territoire : sièges des PNR, sièges de coopératives agricoles... mais aussi l'**appropriation des territoires ou régions naturelles** par l'extérieur notamment sur le champ de la communication.
- Le **manque d'ingénierie territoriale** a été également mis en évidence comme une menace pour le développement du territoire.
- La **disparition des services** (au sens large) a été mise en évidence comme une menace étant acquis que le niveau d'offre actuelle était suffisant mais constituait un seuil minimal à préserver.

# Opportunités

Positif - Futur - Externe

Intérêt des urbains  
pour le rural  
(notamment pour  
s'y installer)

Profiter du  
dynamisme  
démographique  
régional

Le Très-  
Haut Débit

Télétravail

Évolutions  
des modes  
de vie



Plusieurs opportunités ont été identifiées :

- **L'intérêt des urbains pour le monde rural** et notamment pour s'y installer : de nombreux sondages confirment cette aspiration des urbains à quitter la ville pour la campagne... le phénomène est constaté, il reste toutefois dans des proportions contenues.
- Le **dynamisme démographique régional** est important notamment du fait de l'attractivité et donc du solde migratoire en Languedoc-Roussillon : la place de la Lozère dans ce dynamisme régional est sans doute à conforter et il semblerait opportun de profiter de ce dynamisme régional.
- Le **Très-Haut-Débit** apparaît comme opportunité dans le sens où celui-ci n'étant accessible que par certaines entreprises aujourd'hui, son déploiement plus large y compris à domicile et les usages qui vont en découler seront des sujets à investir.
- Un de ces usages concerne le **télétravail** qui pourra se développer.
- **L'évolution des modes de vie** renvoie à différentes idées : souhait de proximité avec la nature, recherche de circuits-courts de consommation, changement de vie...

# Faiblesses

Population  
(Peu de populations >>  
difficulté pour avoir le seuil  
critique ou de rentabilité,  
vieillesse de la  
population, départ des  
jeunes...)

Enclavement  
(ferroviaire, routier –  
RN 88, THD)

Déplacements  
(ferroviaire, absence de  
transports en commun,  
manque d'autonomie  
pour les jeunes)

Image extérieure

Activités économiques  
et emplois (faiblesse du  
tissu économique, peu  
d'emplois, difficulté à  
attirer de la matière  
grise, AFR...)

Tourisme  
(offre,  
accueil,  
attractivité)

Agriculture et  
agroalimentaire  
(transmission –  
installation, valorisations –  
apports de valeur ajoutée  
aux productions)

Conditions de vie ou d'attractivité  
(santé – démographie médicale,  
logements, foncier disponible,  
culture, commerces, couverture  
mobile insuffisante, couverture  
internet insuffisante, saisonnalité de  
l'offre)

Structuration du  
territoire  
(intercommunalité,  
lien territoires –  
département)

Autocritique trop sévère  
des lozériens, manque  
de confiance dans le  
développement de la  
Lozère

Qualité d'accueil des  
nouveaux arrivants

Ressource  
en eau

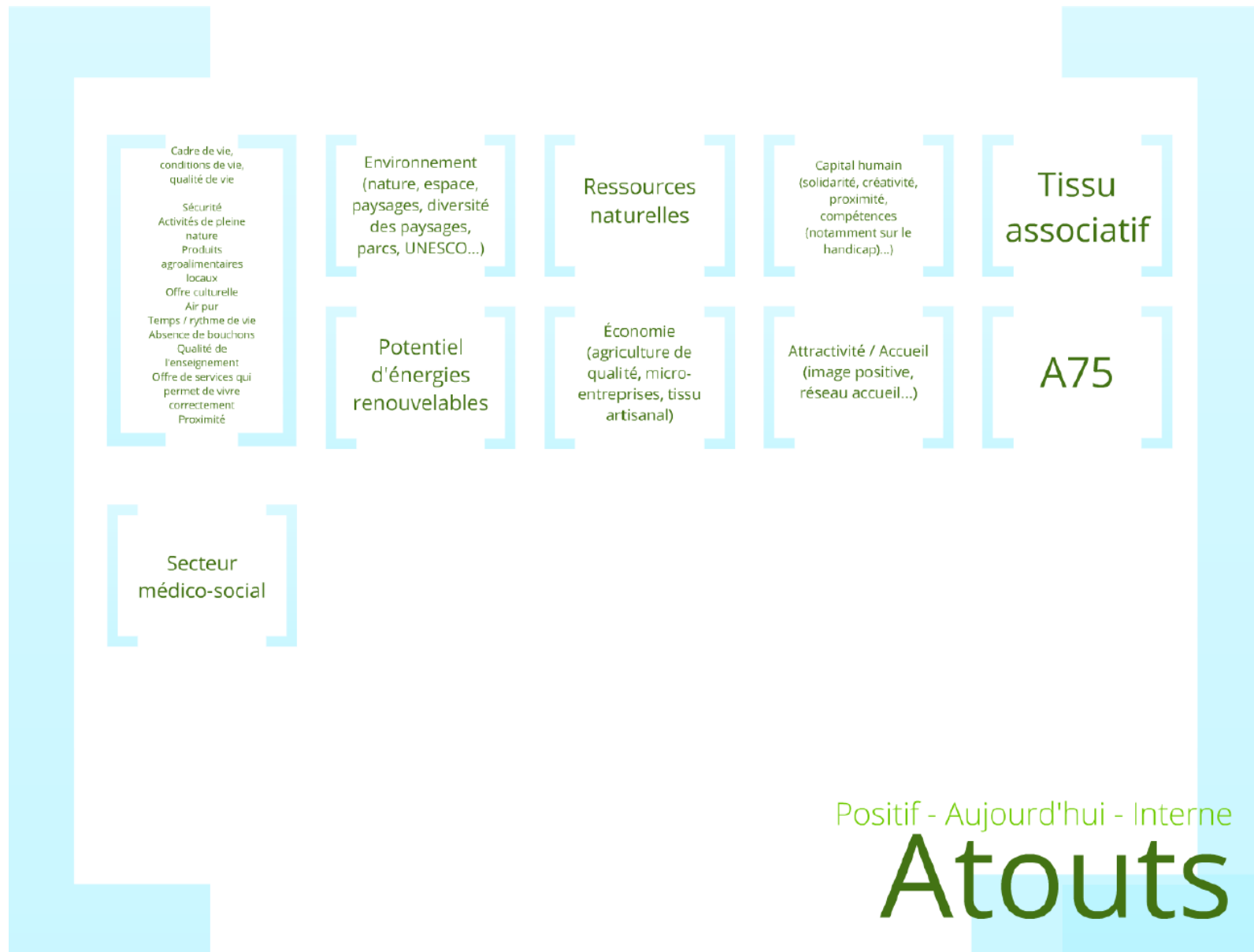
Négatif - Aujourd'hui - Interne

# Faiblesses

Plusieurs faiblesses ont été identifiées :

- La **population** avec deux idées : le niveau de population qui ne permet pas toujours d'atteindre le seuil critique ou de rentabilité des activités ou des services et le vieillissement de la population qui implique des conséquences sur la population active et nécessite un engagement sur la transmission des entreprises.
- L'**enclavement ferroviaire et routier**.
- Les **déplacements et les mobilités** : offre ferroviaire non compétitive, faiblesse de l'offre de transports en commun et les conséquences négatives pour l'autonomie des jeunes.
- La **notoriété de l'image extérieure** au niveau national notamment et les fausses images véhiculées sur la Lozère.
- Concernant l'**économie du territoire**, la faiblesse du tissu économique avec de petites unités disséminées sur le territoire est identifiée, de même que le dynamisme du marché de l'emploi en dehors du secteur sanitaire et médico-social, les difficultés à attirer de la matière grise, la concurrence économique d'autres territoires.
- Au sujet du **tourisme**, l'offre ressort comme une fragilité importante dans le maintien de son volume et de sa qualité (particulièrement sur l'hôtellerie rurale), les questions d'accueil et d'attractivité touristique sont également mises en exergue.
- Concernant l'**agriculture et l'agroalimentaire**, une vigilance doit être portée au renouvellement des générations et donc à la transmission d'entreprises. Par ailleurs, l'apport de valeur-ajoutée aux productions agricoles du territoire reste faible.
- Concernant les **conditions de vie ou d'attractivité** plusieurs points de vigilance sont notés : l'offre de santé et le renouvellement des médecins, l'offre de logements et de foncier résidentiel, l'offre commerciale, la couverture mobile, la couverture internet... La saisonnalité de l'offre sur le Sud-Est du département est également mise en avant.
- La **structuration du territoire** : sur le plan de la carte intercommunale mais également dans le lien entre les territoires et le Département.
- L'**autocritique trop sévère** des lozériens sur leur territoire et le manque de confiance dans le développement de la Lozère ont été des constats largement partagés : l'image renvoyée par le territoire n'est donc forcément très positive !
- La **qualité de l'accueil des nouveaux arrivants** est également notée : de la curiosité exacerbée aux difficultés d'intégration plusieurs exemples ont été cités. Ils renvoient toutefois plus à des installations anciennes qu'aux plus récentes.
- La question de la **ressource en eau** est cruciale pour le développement économique et résidentiel : plusieurs communes ne peuvent plus ouvrir d'espaces constructibles compte-tenu du manque d'eau.

# Atouts

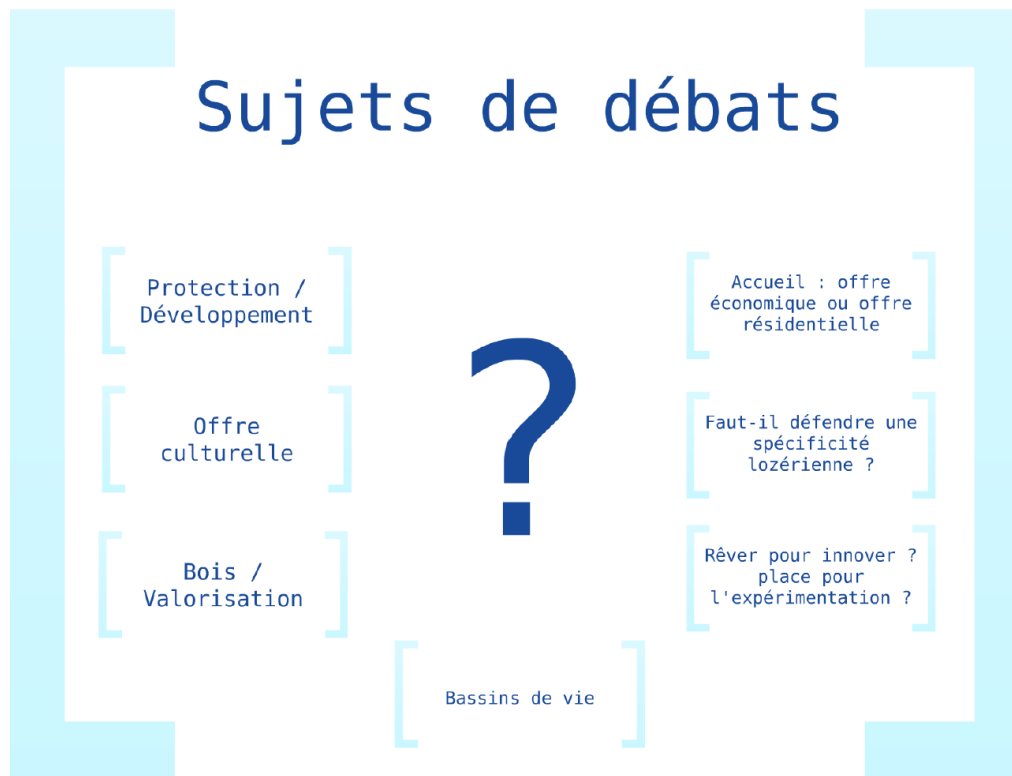


Positif - Aujourd'hui - Interne  
**Atouts**

Plusieurs atouts ont été identifiées :

- Au premier rang desquels on retrouve les expressions très larges de **la qualité de vie, des conditions de vie et du cadre de vie**. Ces concepts généraux se déclinent en de multiples arguments : classes peu chargées, activités de nature, champignons, productions locales, convivialité, lien social, sécurité, qualité de l'offre d'éducation, calme, tranquillité, qualité de l'air, forêts, offre culturelle, lien social, offre de services satisfaisante pour bien vivre, réseau routier, facilité d'accès aux services administratifs, silence, tranquillité, ciels nocturnes, air pur, services efficaces, bonne prise en charge des personnes âgées, offre culturelle de qualité, humain, solidarité, soleil, proximité entre les gens, coût de la vie, conditions de vie en famille, tissu associatif, rythmes de vie, sport, proximité de la nature...
- L'**environnement** fait partie intégrante de ces conditions de vie : la nature, les espaces, les paysages et leur diversité, les outils de protection notamment les parcs ou l'UNESCO sont autant d'argument de la qualité de l'environnement naturel et de la biodiversité.
- Les **ressources naturelles et agricoles** du territoire ont été identifiées comme des atouts sur lesquels le développement pouvait s'appuyer.
- De même, les **ressources humaines** du territoire sont identifiées comme des points d'appui pour le développement du territoire : la solidarité, la créativité, la proximité, les compétences (notamment sur le handicap)...
- Le **tissu associatif** est mis en exergue pour son rôle de lien social et pour l'offre qu'il propose en termes de services ou d'activités sur le territoire.
- L'**A75** ressort comme un atout pour la Lozère par le potentiel que représente l'infrastructure routière et numérique et par le flux sur ces infrastructures dont nous pourrions encore plus tirer profit.
- Concernant l'**attractivité et l'accueil de populations**, les actions mises en place sont saluées comme des éléments positifs (réseau accueil, démarche attractivité...). L'image du département est globalement positive même si certaines réserves peuvent être apportées sur la notoriété.
- Le **potentiel d'énergies renouvelables** est identifié comme un atout pour la Lozère : la méthanisation et le solaire (sur le bâti) semblent les solutions préconisées. La question éolienne est sujette à débats.
- Concernant le champ économique plusieurs atouts sont identifiés :
  - L'**agriculture de qualité** : inscrite dans des démarches de qualité et en lien avec les terroirs...
  - Des **micro-entreprises** innovantes, axées sur des niches de production, réactives, dynamiques...
  - Un **tissu artisanal** fort qui permet une offre sur l'ensemble du territoire.
- Le **secteur médico-social** apparaît également comme un atout économique par l'importance qu'il représente au niveau de l'emploi salarié sur le territoire, mais aussi par la qualité de l'accueil dans les établissements, par la compétence et l'engagement des professionnels qui interviennent dans ce secteur. Une vigilance est à avoir toutefois pour s'adapter aux concurrences issues du rattrapage d'équipement par certaines régions et pour maintenir une innovation et une expertise dans ce domaine.

# Les sujets de débat



## 1er sujet de débat :

- la conciliation entre les protections environnementales, patrimoniales, relatives aux risques... et le développement économique, touristique, résidentiel des zones concernées.

## 2ème sujet de débat :

- le niveau de l'offre culturelle du département : certain la trouve trop faible, pas forcément visible ou attractive pour l'extérieur, mais beaucoup notent la qualité, la diversité et l'intérêt des offres culturelles.

## 3ème sujet de débat :

- les différentes formes de valorisation du bois et notamment le bois énergie sont-elles en adéquation avec la ressource réellement mobilisable ?

## 4ème sujet de débat :

- quel est le moteur principal à l'accueil de nouvelles populations ? L'offre économique du territoire ou l'offre résidentielle ?

## 5ème sujet de débat :

- faut-il défendre une spécificité lozérienne ? Mettre en avant ses handicaps pour maximiser les soutiens financiers est-il une bonne stratégie ? Nos atouts peuvent-ils être les arguments de cette spécificité ?

## 6ème sujet de débat :

- les dispositifs d'accompagnement, les dispositifs de financements laissent-ils la place à l'innovation ? à l'expérimentation ?

## 7ème sujet de débat :

- quelle est la structuration territoriale à mettre en œuvre pour atteindre une efficacité dans l'action et garantir une proximité de réponse aux attentes des citoyens ?

# Les enjeux

Les enjeux, ce sont les problématiques à traiter en priorité :

- des faiblesses à résorber,
- des atouts à valoriser ou à développer,
- des menaces à éviter,
- des opportunités à saisir.

Sur la base du travail conduit sur l'analyse Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces, les participants à la deuxième série de réunion ont pu proposer en fin de réunions leurs enjeux, les problématiques à traiter en priorité selon eux.

Ces propositions ont fait l'objet d'un dépouillement et d'un classement à l'occasion de la troisième série de réunions publiques. De grands enjeux se sont révélés avec certaines déclinaisons spécifiques à certains bassins de vie présentées dans les synthèses par bassin de vie.

Par ailleurs, ces enjeux identifiés ont rejoint ceux issus d'autres formes de participation comme avec les agents du Conseil général par exemple ou alors sur les approches thématiques.

Une synthèse globale a été présentée lors du colloque du 13 mai 2013.

Elle représente les enjeux en 5 familles : les enjeux transversaux, les enjeux des conditions de vie, les enjeux environnementaux, les enjeux du développement économique et les enjeux d'organisation.

Cette synthèse est construite sur l'analyse du nombre d'occurrences de chacune des problématiques exprimées lors des différentes réunions.

L'analyse de ces enjeux permettra de définir les axes stratégiques pour Lozère 2020.

# Représentation synthétique des enjeux relevés

Les enjeux des conditions de vie



Les enjeux transversaux



Les enjeux du développement économique



Les enjeux environnementaux



Les enjeux d'organisation



## Les enjeux transversaux

Un enjeu central identifié pour Lozère 2020 est **l'accueil et le maintien de populations** : cet enjeu de l'accueil se situe aux confins de l'offre de conditions de vie, des actions de développement économique et de l'organisation du territoire. Le maintien et l'apport de populations représentent une nécessité pour conforter les bassins de chalandise et de populations et ainsi assurer une couverture de commerces et de services appropriée.

L'accueil de nouveaux arrivants doit permettre également de répondre à l'enjeu de **vieillesse de la population** et notamment de la population active. Le renouvellement des acteurs économiques est primordial pour le maintien de l'offre sur le territoire.

Par ailleurs, la **place des jeunes** apparaît comme un élément à prendre en compte dans le projet.

Ainsi la question de la **formation** se trouve à l'articulation entre l'offre de conditions de vie sur le territoire et la sphère économique. Il convient de proposer une offre de formation satisfaisante aux jeunes du territoire et également d'articuler cette formation avec les besoins en termes de ressources humaines pour les entreprises du territoire.

Le **lien entre développement économique et environnement** apparaît comme un enjeu majeur. Ainsi l'économie peut appuyer son développement sur des ressources naturelles locales mais aussi peut se prévaloir d'un environnement de production de qualité.

Ainsi la contrainte des différentes formes de protection peut devenir un atout pour le développement économique.

## Les enjeux des conditions de vie

Pour ce qui concerne les conditions de vie sur le territoire plusieurs enjeux sont relevés :

- Le **désenclavement physique** : routier et ferroviaire.
- Le **désenclavement numérique** : principalement le déploiement du Très-Haut Débit et l'achèvement des couvertures haut-débit et téléphonie mobile
- La réponse en terme d'**offre de transports et d'accompagnement des mobilités** en interne au territoire mais également pour la connexion à la capitale régionale ou aux grandes villes proches. La prise en charge de l'itinérance touristique est également évoquée.
- Le maintien de l'**offre de services et de commerces** pour stabiliser l'offre actuelle considérée comme satisfaisante.
- Le développement d'une **offre de logements** de qualité permettant de répondre aux besoins des lozériens et des nouveaux arrivants.
- Le maintien d'une **offre de santé** satisfaisante et son confortement (maintien de la présence médicale sur le territoire, permanence des soins, accès aux spécialistes...).
- La persistance et l'accroissement du **lien social** au travers des activités culturelles et sportives.

## Les enjeux environnementaux

Pour ce qui concerne la protection et la valorisation de l'environnement plusieurs enjeux sont relevés :

- Sur le champ de l'**énergie** : notamment au travers des économies d'énergies sur le logement par exemple, mais aussi par le développement des énergies renouvelables, notamment la méthanisation.
- Sur la question de l'**eau** : l'enjeu renvoie à la qualité et à la quantité d'eau notamment en vue de son utilisation dans les réseaux d'alimentation en eau potable.
- Sur la question de la **forêt** : une vigilance est mise en exergue quant à une surconsommation des ressources forestières notamment au vu de projets industriels nécessitant d'importantes ressources. La question de la replantation est ainsi cruciale pour assurer la pérennité de cette ressource du territoire.
- Sur la question des **paysages et de l'urbanisme** : une attention particulière doit être portée à ces problématiques dans le cadre du développement résidentiel notamment. La qualité des paysages est une richesse qu'il convient de préserver en utilisant les outils de l'urbanisme.
- Sur la question du **patrimoine environnemental** : les richesses de la Lozère sont souvent mises en exergue, il convient toutefois de considérer que la qualité des ressources environnementales du territoire doit être maintenue pour pouvoir continuer à miser sur ces ressources pour le développement économique, résidentiel et touristique.
- Sur la question de l'**éducation à l'environnement** : il semble important de sensibiliser toute la population aux richesses environnementales de la Lozère et inciter à des pratiques respectueuses de l'environnement.

## Les enjeux du développement économique

Pour ce qui concerne le développement économique sur le territoire plusieurs enjeux sont relevés :

- La question de l'**emploi** sur le territoire a été mise en exergue notamment pour permettre d'accueillir de nouveaux arrivants en leur proposant une activité économique sur le territoire.
- L'accompagnement et le soutien à la **création et à la reprise d'entreprises** ont été également identifiés comme importants notamment au vu du même objectif d'accueil de populations mais également pour permettre de maintenir l'offre économique du territoire et son dynamisme en renouvelant la population active partant à la retraite.
- La proposition d'**immobilier et de foncier d'activité** est également mise en évidence comme une nécessité pour accueillir ces créations d'entreprises et également pour le développement des entreprises existantes.
- Pour ce qui concerne le développement économique du département en général, plusieurs enjeux sont identifiés :
  - le **lien de ce développement économique avec le territoire**, son environnement et ses ressources (naturelles, humaines...)

- **l'apport de valeur ajoutée aux productions** pour dépasser un stade de production primaire et s'engager dans des processus de production plus rémunérateurs.
- Plusieurs secteurs du développement économique doivent continuer à être investis :
  - **L'agriculture et l'agroalimentaire** : avec une transformation et une commercialisation à amplifier et une préoccupation toujours importante pour la transmission des exploitations.
  - **Le tourisme** : au travers du maintien de l'offre en qualité et en quantité notamment.
  - **Le bois** : en privilégiant des logiques de circuits-courts de valorisation et en renforçant les usages hors du bois-énergie. Le développement de recherche appliquée dans ce domaine est souhaité pour imaginer des formes d'exploitation en adéquation avec la ressource et les acteurs.
  - **Les usages des TIC** : au travers du e-commerce et du télétravail.

## Les enjeux d'organisation

Pour ce qui concerne l'organisation du territoire et de ses acteurs plusieurs enjeux sont relevés :

- La question de **l'image et de la notoriété** du département reste un enjeu important tant pour l'attractivité touristique, qu'économique ou résidentielle.
- L'enjeu de l'engagement de l'ensemble des lozériens dans une **démarche positive** ressort également comme une direction importante pour être acteurs et moteurs du développement du territoire.
- **L'organisation du territoire et des réseaux d'acteurs** est apparu également comme un enjeu important : la structuration intercommunale autour de solidarités renforcées doit intégrer une préoccupation de réponse de proximité. Les réseaux d'acteurs dans de nombreux domaines sont souhaitées pour maximiser l'offre du territoire et son efficience : par exemple entre professionnels de santé ou entre prestataires touristiques...
- **L'ingénierie** en appui au développement du territoire est également mise en évidence comme un enjeu important relié à la structuration du territoire. **L'accompagnement des projets** en constitue une dimension particulière très importante dans le champ du développement économique ou de l'accueil de nouveaux arrivants.
- Cet accompagnement se doit toutefois de laisser **place à l'expérimentation, à l'innovation, voire au rêve...** le développement de demain peut naître d'initiatives innovantes d'aujourd'hui.
- L'importance de disposer d'une **stratégie territoriale** a été également mise en évidence de même que l'articulation de celle-ci avec les différentes échelles d'actions publiques.

# Les axes stratégiques

Assurer des conditions de vie et d'attractivité favorables au maintien de la population et à l'accueil de nouveaux arrivants et actifs

Promouvoir un développement économique à forte valeur ajoutée prenant appui sur le territoire, son environnement et ses ressources

Se structurer, travailler ensemble, communiquer, s'engager dans une démarche positive... pour permettre à la Lozère d'être en capacité de se développer et d'être attractive

## La construction des axes



# Axe 1



## Menaces :

- Concurrence des territoires
- Disparition des services

## Faiblesses :

- Population (Peu de populations >> difficulté pour avoir le seuil critique ou de rentabilité, vieillissement de la population, départ des jeunes...)
- Enclavement (ferroviaire, routier – RN 88, THD)
- Déplacements (ferroviaire, absence de transports en commun, manque d'autonomie pour les jeunes)
- Conditions de vie ou d'attractivité (santé – démographie médicale, logements, foncier disponible, culture, commerces, couverture mobile insuffisante, couverture internet insuffisante, saisonnalité de l'offre)
- Ressource en eau

## Opportunités :

- Intérêt des urbains pour le rural (notamment pour s'installer)
- Profiter du dynamisme démographique régional
- Le Très-Haut Débit
- Télétravail

## Atouts :

- Cadre de vie, conditions de vie, qualité de vie (Sécurité, Activités de pleine nature, Produits agroalimentaires locaux, Offre culturelle, Air pur, Temps / rythme de vie, Absence de bouchons, Qualité de l'enseignement, Offre de services qui permet de vivre correctement, Proximité)
- Attractivité / Accueil (image positive, réseau accueil...)
- Capital humain (solidarité, créativité, proximité, compétences (notamment sur le handicap)...)
- Tissu associatif



## Des enjeux prioritaires

- Développer une offre de transports, accompagner les mobilités
- Se mobiliser en faveur désenclavement physique (routier RN88 et RN106 + ferroviaire)
- Conforter la présence médicale (généralistes et accès aux spécialistes)
- Être vigilant sur le maintien de l'offre de services et de commerces
- Poursuivre le désenclavement numérique, développer le Très-Haut Débit
- Accueillir de nouvelles populations
- Proposer une vie culturelle riche
- Assurer l'alimentation en eau potable



## Des enjeux prioritaires



**Assurer des conditions de vie et d'attractivité favorables au maintien de la population et à l'accueil de nouveaux arrivants et actifs**

## Axe 2



### Menaces :

- Grands enjeux environnementaux (changement climatique, diminution des matières premières, hausse du prix de l'énergie...)
- Impact de la crise

### Faiblesses :

- Activités économiques et emplois (faiblesse du tissu économique, peu d'emplois, difficulté à attirer de la matière grise, AFR...)
- Agriculture et agroalimentaire (transmission – installation, valorisations – apports de valeur ajoutée aux productions)
- Tourisme (offre, accueil, attractivité)

### Opportunités :

- Télétravail
- Évolutions des modes de vie

### Atouts :

- Économie (agriculture de qualité, micro-entreprises, tissu artisanal)
- Environnement (nature, espace, paysages, diversité des paysages, parcs, UNESCO...)
- Ressources naturelles
- Capital humain (solidarité, créativité, proximité, compétences (notamment sur le handicap)...)
- Potentiel d'énergies renouvelables
- Secteur médico-social



Des enjeux prioritaires

- Développer des formes d'emplois diversifiées et permanentes
- Développer le tourisme notamment au travers des APPN, de la randonnée et de la découverte du territoire
- Accueillir des entreprises
- Protéger et valoriser l'environnement et les ressources naturelles du territoire
- Accompagner la filière forêt-bois
- Développer les productions d'énergies renouvelables
- Accroître la transformation et la valorisation des productions agricoles de qualité du territoire



Des enjeux prioritaires



**Promouvoir un développement économique à forte valeur ajoutée prenant appui sur le territoire, son environnement et ses ressources**

## Axe 3



### Menaces :

- Manque d'ingénierie territoriale
- Centres de décision externes au territoire, territoire approprié par l'extérieur (PNR, villes-portes UNESCO...)
- Concurrence des territoires
- Politiques nationales (normes pour les territoires ruraux, poids de l'urbain, existence du département, niveaux de financements, péréquation, réformes territoriales...)

### Faiblesses :

- Image extérieure
- Structuration du territoire (intercommunalité, lien territoires – département)
- Autocritique trop sévère des lozériens, manque de confiance dans le développement de la Lozère

### Opportunités :

#### Atouts :

- Capital humain (solidarité, créativité, proximité, compétences (notamment sur le handicap)...)
- Attractivité / Accueil (image positive, réseau accueil...)



Des enjeux prioritaires

- Faire connaître la Lozère, ses activités, son offre, ses valeurs
- Diffuser en interne et en externe au territoire un message positif sur le développement de la Lozère
- Assurer une ingénierie territoriale porteuse de développement
- Assurer un accompagnement des porteurs de projets en laissant place à l'innovation et au rêve
- Animer des dynamiques collectives de développement
- Structurer le territoire dans des solidarités renforcées vigilantes à la proximité des citoyens



Des enjeux prioritaires



Se structurer, travailler ensemble, communiquer, s'engager dans une démarche positive...pour permettre à la Lozère d'être en capacité de se développer et d'être attractive



# La déclinaison opérationnelle

La déclinaison opérationnelle de Lozère 2020 passera par **3 types d'actions** pouvant être mises en œuvre :

- les actions portées directement en maîtrise d'ouvrage par la collectivité départementale sur ses compétences propres,
- l'accompagnement et le financement de projets portés par d'autres acteurs du territoire,
- le lobbying pour la prise en compte des attentes du territoire aux niveaux supérieurs d'action publique.

La construction du plan d'actions est en cours au travers :

- d'une dernière série de réunions territoriales,
- de trois murs participatifs sur internet,
- de temps de travail avec les agents et directeurs du Conseil général,
- de l'apport extérieur du groupe de stagiaires de Polytech'Tours,
- d'échanges techniques avec différents partenaires.

Les propositions faites au cours du processus participatif seront analysées par la suite en terme de faisabilité technique, juridique et financière.

La définition de la génération 2014-2020 des financements européens ou nationaux (CPER) ainsi que l'acte III de la décentralisation impliqueront des ajustements au cours de la période d'élaboration du plan d'actions qui sera sans doute allongée par rapport à l'échéance initiale d'octobre. L'objectif reste une mise en œuvre au plus tôt dès début 2014.